

# Enjeux et défis de l'immigration syrienne en Turquie

## Transcription

### [Musique]

#### **Camille Lafrance :**

Dans son salon étriqué, assis sur un tapis, Mohamed raconte son arrivée d'Alep, il y a trois ans, avec sa femme et leurs cinq enfants. Il s'était rapidement trouvé un emploi de charpentier à Ankara, avec son fils de treize ans.

#### **Mohamed :**

Un jour, mon fils est revenu et m'a dit qu'il n'y avait plus de boulot. J'ai demandé pourquoi. Ils m'ont répondu « Vous les Syriens, vous avez des salaires, et des aides en plus, alors le travail n'est plus pour vous. »

#### **Camille Lafrance :**

Comme eux, beaucoup de syriens travaillent illégalement en Turquie. Ils n'ont qu'un statut d'invité, placés sous protection temporaire. Des ONG [ndlr : Organisation Non Gouvernementale] dénoncent leur exploitation dans certaines usines qui emploient aussi, donc, leurs enfants. Depuis janvier 2016, le gouvernement leur délivre des permis de travail, sous condition, et c'est alors à leurs employeurs de proposer leur candidature et de s'acquitter des charges qui en découlent. Selon le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations Unies, seuls 5000 permis ont ainsi été délivrés en plus d'un an. Les Syriens qui bénéficient d'un permis de résidence, autre statut qui ne concerne que 4 % d'entre eux, seraient seulement 13000 à avoir obtenu des permis de travail depuis 2011, toujours selon le HCR. C'est le cas de Mohamed.

### [Bruits de rue]

#### **Camille Lafrance :**

Bijoux en or, diamants, tissus anciens, il conserve précieusement dans son téléphone une vidéo de son magasin dans le souk d'Alep, tout ce qu'il en reste. Il assure avoir perdu huit millions de dollars qu'il aurait regagnés à Istanbul, grâce à une affaire florissante de foulards haut de gamme.

#### **Mohamed :**

Je paye chaque mois 6000 livres pour la permission d'entreprise. Je paye des impôts. En 2013, juste pour les douanes, j'ai payé un million de dollars. Et où vont-ils ? À ma mère ? À mon père ? Non, au gouvernement.

#### **Camille Lafrance :**

Les Syriens sont aussi des consommateurs, des locataires, des ouvriers. Leur impact est donc positif, souligne la banque mondiale. D'après l'union des chambres de commerce et bourses de Turquie, les premiers investissements directs étrangers dans le pays sont d'ailleurs désormais syriens. Ils représenteraient 30% des créations d'entreprises. La fondation [TOAV] et ses 170 avocats leur apportent une aide légale à la frontière.

Le gouvernement voit cette question de manière temporaire. En fait, plus de cinq cent mille Syriens travaillent en Turquie, mais 90 % dans le secteur informel.